



AVIS PUBLIC

Avis aux personnes intéressées par une assemblée publique de consultation publique sur un projet de règlement modifiant le règlement de construction numéro 194

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 194-2022 modifiant le règlement de construction numéro 194, dont l'effet est de modifier les normes sur les fondations.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 juin 2022, à 19 h à la salle municipale située au 162A, rue Desjardins à Mandeville. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 162, rue Desjardins, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. De plus, une demande pour l'obtention d'une copie informatique peut être acheminée par courriel : municipalite.dg@mandeville.ca

Toute personne intéressée de la municipalité de Mandeville peut transmettre des commentaires écrits jusqu'au 6 juin 2022 à 16 h inclusivement. Ces commentaires seront soumis au conseil municipal préalablement à l'adoption du règlement.

Les commentaires écrits peuvent être transmis par courriel, être déposés dans la boîte de réception du courrier du bureau municipal ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Madame Valérie Ménard, directrice générale et greffière-trésorière adjointe
162, rue Desjardins, Mandeville (Québec) J0K 1L0
municipalite.dg@mandeville.ca

Fait et donné à Mandeville ce 18^e jour de mai 2022

Valérie Ménard
Directrice générale et
greffière-trésorière adjointe